



**A l'ensemble des Maires des communes
de l'aire urbaine toulousaine**

Toulouse, le **30 JUIN 2022**

Objet : réalisation d'une Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) sur l'aire urbaine toulousaine

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

La connaissance des déplacements réalisés par les habitants est essentielle à la définition des politiques publiques de mobilité (modes actifs, circulation routière, stationnement, transports collectifs urbain et interurbain, etc.).

Tisséo Collectivités, Autorité Organisatrice de la Mobilité Urbaine et la Région Occitanie, Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale, réalisent, avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, une enquête sur les déplacements effectués par les résidents du bassin de vie toulousain. Cette enquête, dont le pilotage est assuré par Tisséo Collectivités, se déroulera entre les mois de juillet 2022 et mars 2023. Elle fait suite à la précédente enquête qui a eu lieu en 2013.

Le périmètre concerné couvre les 453 communes de l'aire urbaine toulousaine à laquelle votre commune appartient.

Les résultats de cette étude nourriront l'ensemble des réflexions et projets en matière de mobilité, qu'ils soient portés par Tisséo Collectivités, la Région Occitanie ou leurs partenaires institutionnels. Ils favoriseront la mise en œuvre de réponses en adéquation avec les besoins de mobilité des habitants.

Ce sondage est effectué selon une méthode certifiée par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et opérée par des enquêteurs des bureaux d'études Test et Terre d'Appel Field. Les ménages tirés au sort (15 000 personnes sur l'ensemble du périmètre) seront questionnés soit en face-à-face à leur domicile, soit par téléphone. Les ménages sollicités seront préalablement informés par une lettre-avis, et un rendez-vous leur sera proposé par un enquêteur qui présentera dès son arrivée une carte professionnelle permettant de l'identifier.

Dans le respect du cadre défini par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les fichiers constitués et les exploitations réalisées seront rendus totalement anonymes et toutes les informations nominatives détruites en fin d'enquête.

Certains ménages de votre commune seront tirés au sort, c'est pourquoi, nous souhaitons vous informer en amont de son déroulement.

Par ailleurs, pour contribuer à la réussite de cette enquête, il serait très utile que vous puissiez :

- Diffuser cette information dans vos publications ou autres supports de communication locaux.
- Afficher les supports de communication préparés à cet effet (disponibles sur la page EMC² du site internet de Tisséo Collectivités) dans les lieux d'accueil du public qui vous semblent pertinent et en informer le personnel d'accueil.
- Informer les personnes qui pourraient vous contacter sur cette enquête.

Vous trouverez l'ensemble des informations utiles sur la page EMC² du site de Tisséo Collectivités (www.tisseo-collectivites.fr) ou sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr).

En cas de nécessité durant la phase d'enquête, elles pourront également se rapprocher du prestataire d'enquête, M. Pierre-Frédéric BONNET (pf.bonnet@test-sa.com / 06 25 44 70 21) ou contacter la maîtrise d'ouvrage par courriel à emc2@tisseo.fr

Nous vous remercions de toute l'attention que vous porterez à cette enquête et vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Michel LATTES
Président de Tisséo Collectivités
Vice-Président de Toulouse Métropole
Adjoint au Maire de Toulouse



Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée